










04 Environnement

Dans une entreprise de services, l'empreinte environnementale est forcément moins élevée (4,46 tCO₂/ETP en 2019) que dans l'industrie lourde ou les activités de transport. Mais chaque entreprise doit prendre sa part de responsabilité dans l'urgence climatique.

C'est pourquoi nous avons mesuré nos émissions de gaz à effet de serre et établi un plan de réduction nette de nos émissions.



Enjeu	Indicateur-clé	Ambition 2025	Résultat 2020
 Empreinte environnementale directe   	Émissions de CO ² /ETP	-50 % par rapport à 2019	4,46 tCO ₂ (2019)
	% de chèques électroniques	100 %	74 %
	Volume du courrier sortant	Est en cours de définition	Non mesuré
 Promotion de modes de vie sains et durables    	Pourcentage d'utilisateurs touchés par des messages de consommation durable	80 %	55 %



Empreinte environnementale directe

Depuis cette année, le siège belge de Sodexo est certifié neutre en carbone par CO2Logic. Nous sommes la seule société émettrice de chèques à avoir obtenu cette certification en Belgique. Cependant, la neutralité en carbone n'est pas une fin en soi. Au contraire, c'est le point de départ de nos ambitions. Elle marque le début de notre plan de réduction nette d'émissions de gaz à effet de serre de 50% d'ici 2025 et de 70% d'ici 2030 par rapport à 2019.

Deux facteurs déterminants sont responsables des émissions de gaz à effet de serre : la mobilité de nos collaborateurs et la production, le transport et la gestion des chèques papier. Notre nouveau plan stratégique de mobilité se concentre

donc sur la limitation des déplacements, le choix d'autres moyens de transport et l'optimisation du profil énergétique de nos véhicules d'entreprise. Par ailleurs, nous offrons le budget-mobilité systématiquement aux nouveaux collaborateurs éligibles.

Selon l'étude de CO2Logic, la production et la gestion de chèques papier a une empreinte environnementale... 800 fois plus élevée que celle des chèques électroniques par euro dépensé. Même si nous sommes la seule société émettrice en Belgique à proposer une production de chèques papier 100% recyclable et 100% produite localement, nous avons décidé de mettre fin à la production des éco-chèques papier dès

cette année. La numérisation des chèques est non seulement bénéfique pour l'environnement, mais aussi pour les utilisateurs. Les chèques ne sont ni perdus ni oubliés, grâce aux outils de rappel numériques qui donnent un aperçu clair du solde disponible. Grâce à la numérisation et les alertes envoyées aux utilisateurs, les montants réels en circulation augmentent, ce qui est une bonne chose pour les commerces affiliés à notre réseau.

Avec leurs 55 millions de chèques papier sur les 141 millions de titres émis en 2019, les titres-services représentent le plus gros volume de chèques papier. En 2020, plus de 60% des titres-services ont été émis au format électronique (proportion doublée en trois ans) et nous continuons d'encourager les entreprises agréées, les utilisateurs et utilisatrices ainsi que les aides ménagères à passer à l'électronique. Cependant, la fracture numérique est une réalité dont nous devons tenir compte. Il y a encore des personnes pour lesquelles les chèques papier semblent être la seule option.

C'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités régionales pour permettre une transition inclusive vers les chèques électroniques, notre objectif étant d'atteindre la digitalisation complète de l'ensemble de nos produits et services d'ici 2025.

Dans le cadre de la digitalisation de nos activités, nous allons auditer notre production de courriers sortants, qu'il s'agisse d'attestations fiscales (qui ont été entièrement digitalisées cette année), de courriers de bienvenue à de nouveaux utilisateurs, de factures, de brochures, etc. Notre ambition visera à supprimer tout support papier lorsque celui-ci n'est pas strictement nécessaire, tout en veillant à ne pas accroître la fracture numérique.





Promotion de modes de vie sains et durables

Grâce aux canaux de communication digitale, nous pouvons multiplier les messages d'orientation des dépenses de nos bénéficiaires vers les établissements à impact positif (voir chapitre Communautés locales), ce qui permet d'amplifier l'impact de la consommation de nos utilisateurs au profit d'une économie locale durable. En 2020, nous avons transmis des conseils de consommation éco-responsable à près de 708.000 utilisateurs de nos solutions, soit 55% de nos bénéficiaires. Notre ambition est d'atteindre 80% d'ici 2025.

Réalisations en 2020



Test de mobilité

En partenariat avec MaestroMobile, VIAS, la SNCB, Poppy, Dott et BillyBike, nous avons organisé une journée de sensibilisation à la mobilité responsable, à la sécurité routière et aux solutions de micromobilité, de mobilité partagée et de l'offre de trains le 10 septembre 2019. Cela a permis à nos collaborateurs et collaboratrices de se préparer à la Semaine de la Mobilité et, plus durablement, de repenser leurs modes de déplacements professionnels et privés. D'autres expériences ont été organisées pour tester le train gratuitement dans les déplacements domicile-lieu de travail pendant un mois ou encore pour tester des voitures électriques pendant une semaine.

Certification ISO50001 et neutralité CO₂

Depuis cette année, nos engagements à réduire notre impact sur le climat, à préserver les ressources et à améliorer nos résultats grâce à un management efficace de l'énergie ont abouti à la certification ISO 50001 de notre siège. Cette certification s'ajoute à la certification de neutralité carbone délivrée à notre siège par CO₂Logic.



Projet 303030

Sodexo est partenaire de BECI dans le cadre du projet 303030. L'objectif est de lancer 30 projets qui réduisent les émissions de CO₂ à Bruxelles de 30 % d'ici 2030. Nos contributions se sont concentrées sur les volets mobilité et alimentation durable.

